

---

# De l'avenir des friches urbaines : aménager la nature dans l'éco-quartier de Montreuil

Elodie Gontier\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Concept et langage – Université Paris IV - Paris Sorbonne : EA433 – France

## Résumé

La friche urbaine, cette " inconnue " (Desjonquères et Marcelli, 2005) recouvre plusieurs sens mais, à chaque apparition, indépendamment des facteurs temporels ou spatiaux, sa définition renvoie à un espace abandonné, des " interstices urbains " (Rouilleau-Berger, 1999), le " tout à y faire " (Soulier, 2001). Deux essences de la friche coexistent : d'abord envisagée comme la transition d'activité vers un vide naturel, la nécessité de l'intégrer à l'organisation de la ville s'impose dans la mesure où elle est une autre manière d'expérimenter l'urbain, une " nouvelle façon de [le] fabriquer " (Hautin, 2012). Ainsi, mieux identifiée, la friche peut devenir un instrument de communication et de négociation pour les acteurs de la ville.

Notre étude portera sur la réaffectation des friches urbaines impliquant une volonté forte de la part des politiques, puisque les reconversions prennent en compte la dimension symbolique et sociale de ces espaces de mémoire collective, tout en satisfaisant le développement de planification économique du foncier. Or, tout l'enjeu est de considérer les politiques urbaines comme un maillage de divers acteurs dans l'acte d'aménager les friches. Mais de quel aménagement s'agit-il ? Face à l'évolution de l'urbanisation dictée par l'étalement urbain, les friches sont d'abord des " opportunités foncières " (Luxembourg, 2017). Pourtant, si la municipalité de Montreuil a investi l'espace par des immeubles visant la mixité sociale (le quartier SEDIF-Boissière), elle a aussi fait le choix de mettre à disposition des friches urbaines sous la forme de jardins partagés temporaires (le quartier murs à pêches) afin de réactiver les lieux, de recréer des mécanismes d'urbanités au sein des quartiers en attendant d'engager des dynamiques de plus vaste ampleur. Nous pourrions alors nous demander quelles gouvernances et coopérations entre parties-prenantes sont à l'œuvre, face à un impératif de développement durable.

Après avoir montré que les projets d'aménagement des friches de Montreuil doivent prendre en compte l'histoire collective de ces espaces, entre friche subie et friche instrumentalisée (Janin et Andres, 2011), nous comprenons que ces politiques urbaines sont plus complexes : la collectivité territoriale tend vers un système de gouvernance basée sur les Partenariats-Publics-Privés. Néanmoins, l'acte de gouvernance s'effectue également par la participation citoyenne. L'espace en friche concentre alors les attentes économiques et stratégiques des pouvoirs publics mais également l'espoir d'un mieux-vivre ensemble pour les citoyens. C'est ainsi que nous nous proposerons enfin d'interroger cette autre façon de faire la ville. Que sont ces friches réappropriées si ce n'est des espaces où émergent des pratiques alternatives ?

**Mots-Clés:** friches urbaines, nature, gouvernance, Montreuil, participation citoyenne.

---

\*Intervenant